

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information

allennes.fr



ville-allennes-les-marais



SOMMAIRE

JUILLET / AOÛT 2023

EDITO

-Edito	PAGE 1
-Calendrier des événements	PAGE 2
-Fichier « canicule »	
-Portail famille	PAGE 3
-Réunions information aux parents ACM Juillet et Août	
-Horaires garderies période estivale	
-Atelier mémoire	
-Police Municipale	
-Congés d'été des commerçants	
-Réseau médiathèques de la Haute Deûle	PAGE 4
-Expression politique	

Le Plan Local d'Urbanisme 3 arrêté de la MEL doit faire l'objet d'un avis des 95 communes qui la composent. Lors de sa séance du 9 juin, le conseil municipal d'Allennes les Marais a émis un avis défavorable, non pas pour sanctionner le travail de la MEL mais pour protester contre le décret ministériel qui impose dorénavant 25% de logements sociaux dans toutes les communes, et qui est donc inclus dans le PLU 3. Pour notre commune « gardienne de l'eau », il est désormais interdit d'étendre la zone urbanisée pour la protection des champs captants : il est donc impossible d'atteindre ce quota de 25% ! Cependant l'Etat nous infligera l'amende prévue, à savoir 150 euros par logement manquant ! Une action est en cours pour tenter de faire corriger cette anomalie qui impacte très fortement les communes « gardiennes de l'eau » dans leur développement avec en plus une sanction financière.

La période des vacances approche à grands pas, aussi nous vous souhaitons de passer d'agréables moments de détente ensoleillés.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE
EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**



Calendrier des Evènements

ATTENTION :

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les services administratifs de la Mairie ainsi que l'Agence Postale Communale **seront fermés les samedis du 8 juillet au 26 août inclus**. Pour les autres jours de la période estivale, le personnel des services administratifs et de l'Agence Postale restent à votre disposition du lundi au vendredi aux horaires habituels (horaires indiqués en première page de ce flash).

Nous vous remercions de votre compréhension.



Rendez-vous Allée du Stade
le jeudi 13 Juillet dès 21h30

Distribution des lampions à 21h30
Retraite aux flambeaux à 22h00
Feu d'artifice sur le stade à 23h00

3 SEPTEMBRE 2023
CONCOURS EMILE MORTELECQUE
CHEVAUX TRAIT DU NORD

A Allennes-les-Marais / rue Pasteur

9H-18H

Concours modèle et allures
Concours d'utilisation

14h30

Parade dans le village

sur place

au 06.23.90.56.71

Concours Emile Mortelecque 2023



Les Belles Sorties Doublevédé Quintet à Allennes-les-Marais

→ 16h30 : Déambulation au départ de la Salle Léo Lagrange, rue de Verdun
18h30 : Parc la Distillerie, rue Sonnevile

Vendredi 7 juillet 2023

→ GRATUIT



"Fichier canicule"

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'évènements climatiques.



PORTAIL FAMILLE

La facture correspondant aux activités périscolaires de **JUIN** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2023/2024, nous mettrons à compter du mois d'août à votre disposition, la possibilité de gérer les inscriptions de votre (vos) enfant(s) aux différentes activités.

Pour les familles non inscrites sur le portail, il est obligatoire de passer en mairie afin de retirer un dossier d'inscription le plus rapidement possible.



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET ET AOÛT

RAPPEL : Les réunions d'information aux parents et enfants avec les équipes de direction et d'animation auront lieu le **SAMEDI 8 JUILLET à 14h pour les accueils de loisirs de juillet** et le **SAMEDI 5 AOÛT à 14h pour les accueils de loisirs d'août**, sous le préau de l'école élémentaire.

L'accueil de loisirs est ouvert du **10 au 28 JUILLET** et du **7 au 25 AOÛT** de 9 h à 17 h.



GARDERIE MUNICIPALE



La garderie municipale sera fermée pour la période estivale du **31 juillet au 4 août**.

Réouverture à partir du **7 août jusqu'au 25 août** à la garderie de l'espace culturel de 7h à 9h (avant accueil de loisirs) et 17h à 18h45 (après accueil de loisirs) ; et du **29 août au 31 août** de 7h à 18h45 à la **garderie maternelle**.
A partir de la rentrée des classes le 4 septembre de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h45 (garderie espace culturel et garderie maternelle)



ATELIER MEMOIRE

PAS DE SEANCE EN JUILLET ET AOÛT

Reprise en Septembre
(dates dans le flash info de septembre).



POLICE MUNICIPALE

Afin d'assurer la sécurité du feu d'artifice et de la retraite aux flambeaux, le stationnement et la circulation seront interdits
Allée du Stade le JEUDI 13 JUILLET 2023 de 19h à 1h.

Congés période estivale des commerçants

PHARMACIE WILS

Pas de fermeture
Horaires d'été :
Pour toute la période de juillet et août, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 13h.

BOUCHERIE BONVARLET

Fermée du 23 juillet au 21 août inclus

FRITERIE DIDIER

Place du 8 mai 1945
Fermée du 26 juin au 30 juillet inclus

BOULANGERIE GODY

Fermée les jeudis et vendredis après-midi en juillet et août

JOOS Teddy

Fruits et Légumes
Place du 8 mai 1945
Pas de fermeture en juillet et août

AMBULANCES GAËLAU

Ouvert tout l'été

DU VRAC ET DES BOCAUX

Fermé du 7 août au 23 août inclus

PATATI PATATA

Place du 8 mai 1945
Fermé du 31 juillet au 20 août inclus

MEUBLES FOULON POMPES FUNEBRES

Jean-Michel FOULON
Durant la période estivale
Du 25 JUILLET au 26 AOÛT

CAFE TABAC L'EMBUSCADE

Fermé du 28 juillet au 12 août inclus.
Réouverture samedi 13 août à 9h

PIZZ'EXPRESS

Place du 8 mai 1945
Fermé du 1^{er} août au 28 août inclus

POMPES FUNEBRES :

Permanence et intervention assurées
24h/24h-7J/7j au : **06.22.01.13.56**
Ouverture du magasin pour les articles funéraires sur RDV.

MEUBLES et LITERIES : Ouverture du magasin **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** après appel au **06.22.01.13.56** (de 10 h à 18 h).

SEVERINE COIFFURE

Fermé le 15 juillet
et du 8 août au 19 août inclus

SNACK « LE ROYAL »

Ouvert tout l'été

SPECIALITES CHEVALINES

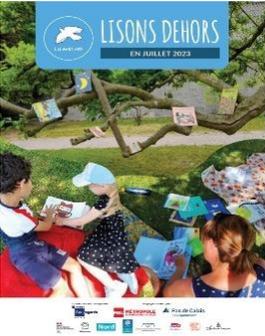
Fermée du 29 juillet au 31 août inclus

Les commerçants qui n'apparaissent pas dans cet article ne nous ont pas communiqué leurs dates de congés avant la parution du flash



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'été (Horaires habituels) : Lundi : 16-19h30 Mercredi : 10h-12h et 14h-18h Vendredi : 16h-18h exceptée
FERMETURE lundi 3 juillet et lundi 14 août - exceptionnellement ouvert samedi 19 août de 9h à 12h30



Lisons dehors ! C'est ce que les lectrices de l'Association Lis avec moi vous proposent le **jeudi 20 juillet** dans le jardin de la médiathèque. Venez écouter des histoires et partager un moment de détente à l'ombre de la tonnelle. Sur inscription.

Séance à 10h pour les petits de 1 à 3 ans mais les grands frères et grandes sœurs sont les bienvenus.

Séance à 11h pour les enfants à partir de 3 ans.

Profitez de l'été pour emprunter plus et plus longtemps et découvrir le réseau. Bonnes lectures



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'été : Mardi : 10h-12h Mercredi : 10h-12h et 14h-18h Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h à 12h30 - FERMETURE le week-end du 14 juillet et semaine du 15 août



Pas de programmation cinéma en salle juillet et août



EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Dans sa dernière expression, EPA voudrait laisser croire qu'il a réussi à peser sur les décisions de la majorité concernant le budget. Lors du conseil sur le débat d'orientation budgétaire seuls 2 de ses membres siégeaient et au conseil sur le vote du budget, 2 également et pas les mêmes ! Rappelons qu'EPA voulait réduire des services publics, notamment supprimer des périodes de centres aérés.

Sur le projet Cœur de ville, EPA a écrit prendre la défense des commerçants contre « un projet non concerté ». Nous vous défendrons jusqu'au bout ont-ils déclaré ! Mais pour qu'il y ait un bout, il faut un début ! Les commerçants venus au conseil du 29/11/22 ont pu apprécier le niveau de défense, les élus d'EPA ayant surtout brillés par leur silence.

Les élus d'EPA mal renseignés ou peut-être peu intéressés ont omis que ce projet a toujours été concerté : l'atelier citoyen y travaille depuis plus d'un an, une réunion publique a eu lieu le 15/10/22 et les commerçants écoutés lors de réunions les 17/11/22 et du 31/01/23.

Tout cela serait risible si leur attitude n'était pas polémique, mensongère et démagogique.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Les 13 avril et 28 mai 2023, vous étiez nombreux aux braderies organisées par des associations allennoises. A cette occasion, vous nous avez indiqué votre joie de vous rencontrer, de bavarder, ou prendre un verre en terrasse. Vous avez cité des évènements que vous regrettez comme Allennes en fête qui fédérait les associations tout comme le Téléthon ou Bières en fête qui fût un succès pendant plusieurs années jusqu'en 2019. Eh oui, à l'époque, le Comité des fêtes était inspiré et dynamique. Alors nous avons eu une idée. Faites-nous part des vôtres, de ce que vous aimeriez pour vous retrouver socialement à Allennes les marais et, pourquoi pas, substituons-nous à ce feu Comité des fêtes pour revivre de bons moments.